

Présentation du rapport de l'Union européenne

UE : « Ces reports n'entraîneront aucun changement de contenu »

Orca Boudiandza
Mouele

De renvoi en renvoi, la présentation et la publication du rapport de la mission de l'Union européenne commencent à lasser très sérieusement les populations gabonaises. Lesquelles attendent ce rapport pour décider de la suite à donner au combat contre le coup d'Etat électoral perpétré par la junte au pouvoir. Le porte-parole de la Coalition de l'opposition, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, agacé par l'attitude de la mission de l'UE, qui ne cesse d'accéder aux caprices d'Ali Bongo, n'a pas hésité à tancer la mission en estimant qu'« il arrive un moment où le compromis se transforme en compromission. Ali Bongo ne veut pas de ce rapport et l'UE le sait ». Des propos qui cadrent avec le mépris affiché par les sicaires du pouvoir, dont le ministre des Affaires étrangères, qui a indiqué dans une interview que ce rapport



La mission de l'UE affirme et signe : « il n'y a pas de changement au contenu de son rapport ».

était de nul effet. A partir de ce moment, une seule interrogation était sur toute les lèvres : comment allait réagir la mission de l'Union européenne conduite par l'euro-députée bulgare Mariya Gabriel Ivanova ?

Cette réaction ne s'est pas fait at-

tendre. Dans une intervention sur Radio France internationale (RFI), la chef de délégation a apporté un démenti sur les accusations de possibles compromissions avec le pouvoir du fait de l'approbation des différents renvois. Mariya Gabriel Ivanova indique plutôt que le

rapport est prêt depuis plusieurs semaines et son contenu n'a pas changé d'une ligne : « Nous l'avons finalisé il y a plus de deux semaines et ce report n'entraînera aucun changement de contenu ». Pourtant si la chef de la mission vient de lever le voile sur les suspicions relatives à la publication ou pas dudit rapport, l'Union européenne est surtout attendue sur les mesures qu'elle pourra prendre contre la junte au pouvoir.

L'exemple de la Birmanie souhaitée pour le Gabon

En effet, en 1990, le régime autoritaire et dictatorial birman organisa les premières élections démocratiques pluripartites tenues dans ce pays. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi remporta largement ce scrutin qui s'était déroulé sous la supervision des Nations-unies et de l'Union européenne. Mais la junte militaro-politique, qui ne s'attendait pas à être battue avec la manière, comme ce fut le cas en août dernier pour Ali Bongo, refusa d'abandonner le pouvoir et le confisqua après une violente répression.

Les Nations-unies et l'Union européenne publièrent des rapports qui démontrèrent qu'Aung San Suu Kyi avait remporté haut la main le scrutin. S'appuyant sur ces rapports, la Birmanie fut im-

médiatement placée sous sanctions internationales, l'importation des produits birmans fut interdite, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international suspendirent toute activité avec le régime birman.

La junte birmane a vu son économie s'écrouler. Ce qui, au Gabon, est déjà le cas du fait de la gabegie et du luxuriant train de vie imposé à l'Etat par Ali Bongo et ses affidés. Mais la junte ne voulut toujours pas quitter le pouvoir. Les USA interdirent alors tout investissement en Birmanie. La situation économique empira et la junte finit par s'écrouler et être remplacée par un gouvernement civil.

La Birmanie engagea, sous ce nouveau régime, des réformes démocratiques qui ont vu l'organisation de nouvelles élections législatives qui ont été une nouvelle fois remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi. Cette fois, les sanctions internationales furent levées et le nouveau Parlement démocratique élu à la présidence le candidat proposé par Aung San Suu Kyi, Htin Kyaw.

Il aura fallu du temps, mais les partisans de la liberté ont obtenu leur victoire en Birmanie. Ils n'ont rien lâché. Il est donc possible de le faire au Gabon, seulement si l'UE donne le tocsin dans les jours à venir.

Cacophonie au secrétariat général du PDG

Faustin Boukoubi : partira, partira pas ?

Charles Mendome

La question de la destitution

